

7. Constitution de la commission d'appel d'offres CAO

Cette commission se réunira autant que de besoins dans le cadre de l'extension de la salle polyvalente. A chaque titulaire est associé un suppléant sauf le maire.

Titulaire d'office : JOSLIN Jean Louis

3 Titulaires : MORIN Mathias - OLLIER Michel - RONDIER Jean-Michel

3 Suppléants : BISSON Virginie – BARRABAND Jean-Paul – MARTIN Valéry

Le maire demande au conseil municipal d'accepter cette composition

Vote : POUR : 9

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Adopté

Questions diverses

M le Maire rappelle que la commune devra financer un minimum de 7€ pour la prévoyance des agents à partir du 1 janvier 2025. L'agent fera le choix de l'organisme de prévoyance et du niveau de couverture. Le conseil décide une aide forfaitaire 10 €/ agent, les élus préfèrent concentrer l'aide communale sur la prévoyance santé (mutuelle) obligatoire à partir de janvier 2026. Contrairement à la mutuelle santé, la prévoyance est un choix plus personnelle et non obligatoire.

Monsieur le Maire informe qu'il a reçu 2 devis complets pour le remplacement de 30 panneaux signalétiques (entrée de village, direction, croisement) de la commune :

COMAT & VALCO : 3900,10 € TTC et SIGNALS : 4895 € TTC.

Le Conseil valide le devis COMAT & VALCO avec ajout d'un panneau « salle polyvalente » et des fixations.

Fin du conseil à 21h25

Jean-Louis JOSLIN, Maire

Matthias MORIN, Secrétaire de séance